

NATATION NAT'AVENIRS HIVER PLOT 1

Date: Dimanche 21 janvier 2018
Lieu: DIEPPE DELAUNE
Bassin: 25 m – 04 couloirs

Date limite d'engagements : samedi 13 janvier 2018 (www.extranat.fr)

PREAMBULE

Premier circuit de compétitions officielles pour le jeune nageur, le Nat'Avenir est organisé en deux étapes hiver et été, ouvrant qualification à une étape régionale.

REUNION DU Dimanche 21 Janvier Après Midi Ouverture des portes à 14h00		
1èr	^e épreuve à 15h00	
	50 m Papillon Filles et Garçons	
	50 m Nage Libre Filles et Garçons	
	100 m 4 Nages Filles	
	Relais 4x50 m Nage Libre Garçons et Filles	
	entracte	
	50 m Dos Garçons et Filles	
	50 m Brasse Garçons et Filles	
	100 m 4 Nages Garçons	
	Relais 4x50 m 4 Nages Filles et Garçons	

COMITE DE SEINE MARITIME

6 chemin des hauts sapins – 76190 AUTRETOT

Site web: http://seinemaritime.ffnatation.fr

Courriel: ffn 76@outlook.com

NAT'AVENIRS HIVER PLOT 1

Règlements particuliers

Qualificatif pour la finale Régionale Hiver du « Nat'Avenirs ». (Voir fiche technique spécial règlement régional).

- ☐ Compétition ouverte aux nageuses et nageurs de la catégorie « Avenirs ».
- Les nageurs sont autorisés à participer au maximum à 3 épreuves individuelles et les relais par étape.
- ☐ La combi, c'est pas permis! Le port de la combinaison sera interdit à la catégorie « Avenirs » pour toutes les compétitions départementales et régionales.

Engagements

Sur extranat (<u>www.extranat.fr</u>) jusqu'au samedi 13 janvier à minuit. Les bons de commandes des engagements validés doivent être envoyés à Madame Christine Mignot, 5 Rue des Bons, 27300 HAUVILLE, accompagnés du règlement

Relais: 8,15 €

Engagement forfaitaire par nageur (courses individuelles): 9,30 €

Récompenses

- □ Une médaille aux trois premiers et trois premières de chaque épreuve individuelle
- ☐ Une médaille aux trois premières équipes de relais, filles et garçons.

COMITE DE SEINE MARITIME

6 chemin des hauts sapins – 76190 AUTRETOT

Site web: http://seinemaritime.ffnatation.fr

Courriel: ffn 76@outlook.com

Pénalités

- □ Forfait: 13,50 €
 par nageur
 sauf si déclaré
 par mail avant
 le mercredi 17
 janvier 18
 heures
- Officiels : se reporter au barème en vigueur